



TROC'PLANTES

A BREUILLET PLACE J.N LIPKOWSKI

Le jardin est plus beau lorsqu'il se partage

Samedi 8 mai 2021 place J.N LIPKOWSKI.

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

Tivoli : Tables : Chaises :

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le présent règlement intérieur.

A Le.....

Signature :

Inscription avec règlement intérieur signé à déposer ou à envoyer à la mairie de Breuillet. (Pas d'inscription par téléphone)

Mairie de Breuillet : 28 rue du centre 17920 Breuillet ou mairie@breuillet-17.fr



TROC'PLANTES

A BREUILLET

PLACE J.N LIPKOWSKI



Le jardin est plus beau lorsqu'il se partage

1er troc' aux plantes le Samedi 8 mai 2021

Jardiniers passionnés et amateurs, venez troquer, dans la convivialité, vos boutures, bulbes, graines, plants de légumes, herbes aromatiques, vivaces, plantes d'intérieures et autres végétaux pour faire circuler la biodiversité cultivée dans nos jardins !!!

Vous pourrez rencontrer jardiniers et exposants pour échanger savoir-faire, glaner des informations et conseils, ou pour déposer vos plants auprès des organisateurs entre 9h et 10h.

Pour participer

Inscrivez-vous, c'est gratuit !!!! Tivoli, tables, chaises seront à votre disposition selon l'ordre d'inscription.

Renseignements auprès de la Mairie Tel : 05 46 22 72 13





CHARTRE TROC'PLANTES

Le troc' plante s'adresse à tous les jardiniers afin de faciliter les échanges entre les passionnés et les amateurs.

En pratique, chacun vient avec les plantes issues de son jardin, s'installe et peut commencer les échanges.

On peut aussi venir en simple visiteur.

Conseils pour la préparation de la bourse aux plantes :

- Plusieurs semaines à l'avance les mettre dans de petits godets, à défaut, pots yaourts, fond de bouteille de lait plastifiée. Mettre le nom de la plante
- Pour les graines : les récolter, les mettre en sachets, étiqueter avec le nom, date et lieu de récolte
- Soigner le conditionnement et le transport
- Si plantes en racines nues : les disposer dans du papier journal ou essuie-tout. Mettre les semis dans des boîtes à œufs
- Arroser avant de partir.

Règlement intérieur du troc 'plantes

La participation au troc est entièrement gratuite

Les exposants pourront s'installer à partir de 8h. **Sous réserve des mesures en vigueur sanitaire à appliquer. (COVID)**

Les organisateurs peuvent fournir : abri, tables, chaises selon demande en réservation auprès de la mairie.

Pour rappel

Le troc est une action écologique, économique et solidaire basé uniquement sur les échanges sans monnayage. Le troc' est l'occasion d'échanger, végétaux ou livres et revues sur le jardin, mais aussi de partager passion et savoir entre amateurs. Il contribue à la transmission de connaissance et d'expérience liées aux plantes, graines, boutures, semences pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux.

Art 1. L'inscription est gratuite.

Art 2. Les emplacements seront attribués selon inscription et en fonction du plan défini par les organisateurs.

Art 3. Chaque troqueur(euse) vient avec les plantes issues de son jardin. Les plantes devront être étiquetées. Si possible, indiquer l'espèce et la variété. Pour les fleurs, préciser la couleur de la floraison. Vous pouvez également ajouter une photo récupérée dans des catalogues.

Art 4. Le troc aux plantes est ouvert à tous. Les mineurs seront acceptés accompagnés d'un responsable légal.

Art 5. Ventes ou achats ne seront autorisés entre les troqueurs(euses) sous peine d'exclusion. Les échanges se font librement, sans argent et sans considération d'équilibre entre ce que vous apportez et ce que vous emportez.

Art 6. Aucun produit phytosanitaire ne pourra être proposé à l'échange, aucune publicité commerciale ne pourra être faite.

Art 7. Les plantes dont la multiplication est protégée sont strictement interdites.

Art 8. Les plantes et graines qui resteront après l'événement seront redistribuées gratuitement.

Art 9. Chaque troqueur(euse) s'engage à laisser les lieux en parfait état de propreté.

Art 10. Par leur adhésion, les troqueurs(euses) déclarent renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de perte, vol, détérioration, etc.. Les produits exposés restent sous leur entière responsabilité et à leur risque et périls.

Art 11. La participation au troc' plantes est conditionnée à l'acceptation du règlement intérieur. REMARQUE : Vous pourrez rencontrer aussi des professionnels.